



EN LIGNE

ÉGALITÉ DE GENRE ET DIVERSITÉ

AUDITS PARTICIPATIFS DE GENRE DE L'OIT

PROGRAMME DE CERTIFICATION 2025

8 SEPTEMBRE – 31 OCTOBRE 2025

 8 SEMAINES, ... HEURES/SEMAINE

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation



Ce programme certifie l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour la réalisation des audits participatifs de genre de l'OIT.



Les [Audits Participatifs sur le Genre \(APG\) de l'OIT](#) sont un outil puissant pour introduire et gérer des changements institutionnels. Ils proposent un processus de transformation qui fournit des connaissances, des techniques et des outils pour développer des compétences, changer les attitudes et les comportements.

L'APG est une méthode participative de mesure et d'analyse qui favorise l'apprentissage institutionnel et renforce la capacité collective d'une organisation à observer ses activités dans une perspective de genre, afin de vérifier ses réalisations et ses défis. Il est mené par une équipe de facilitation qui, à travers la collecte de données, l'observation directe et le dialogue avec les membres de l'organisation, produit un rapport participatif.

Ce programme certifie l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour la réalisation des audits participatifs de genre de l'OIT.

POURQUOI LA CERTIFICATION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

- Elle garantit un niveau élevé de qualité dans l'application de la méthodologie et de respect des normes et principes internationaux de l'OIT pour le travail décent.
- Elle garantit le professionnalisme des facilitateurs-rices aux organisations qui réalisent un audit participatif de genre de l'OIT.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE L'OBTENIR ?

- Elle prouve que les facilitateurs-rices APG respectent les normes de qualité établies par le CIF-OIT.
- Elle certifie que les personnes certifiées font partie d'un réseau de facilitateurs-rices formellement reconnu par l'OIT et son Centre de formation.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de certification offre aux participant-es es la possibilité de vérifier, d'améliorer, d'adapter ou d'acquérir un ensemble spécifique de connaissances et de compétences nécessaires pour réaliser des audits participatifs sur le genre basés sur la méthodologie de l'OIT. Après avoir suivi avec succès les différentes étapes du processus d'évaluation, le CIF-OIT, en collaboration avec l'OIT, reconnaît les compétences acquises par le biais d'une certification.

GROUPE CIBLE

Le programme de certification s'adresse aux :

- Spécialistes en matière de genre et candidat-es travaillant dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre, de l'inclusion et de la diversité.
- Représentant-es des gouvernements et des institutions publiques, aux organisations d'employeurs et de travailleurs, aux unités chargées de l'égalité, aux universitaires, au personnel des Nations Unies et de la société civile, aux expert-es en matière de genre et aux professionnelles travaillant sur le genre, la diversité, l'inclusion et le changement organisationnel.
- Personnes ayant déjà suivi une formation en APG dispensée par l'OIT ou le CIF-OIT, ou ayant réalisé des audits ou des formations similaires.

CONDITIONS

Une expérience préalable dans des domaines liés à l'égalité de genre et/ou à l'autonomisation des femmes, avoir suivi des études postsecondaires ou de recherche dans des domaines connexes, sont des **conditions préalables** à l'accès au processus de certification. De bonnes capacités d'analyse et de rédaction sont essentielles, ainsi qu'une expérience dans la préparation et la dispense de cours de formation, et des connaissances en matière de processus de gestion du changement.

Les candidatures complètes seront examinées par un comité de sélection et seules les personnes candidates qui remplissent les conditions requises seront sélectionnées pour accéder au programme de certification.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les personnes certifiées pourront agir en tant que facilitateur·rices officiellement accrédités par l'OIT pour réaliser des audits participatifs sur le genre. La certification attestera de leur capacité à :

- Appliquer une perspective de genre au travail analytique.
- Détecter et cartographier la discrimination au travail.
- Gérer la résistance au changement.
- Identifier des stratégies pour promouvoir le développement des capacités, la création de lieux de travail plus inclusifs, améliorer la communication, renforcer la structure organisationnelle en matière de genre, d'égalité et de diversité, et plaider en faveur du changement.
- Analyser les systèmes et instruments de programmation, d'exécution, de suivi, de reddition de comptes, d'évaluation et de suivi existants dans tous les types d'organisations.
- Identifier les nouveaux défis et les domaines susceptibles d'être améliorés en matière d'égalité de genre et de gestion du changement.
- Constituer et coordonner des équipes chargées de faciliter les audits participatifs sur le genre.

Le processus de certification est une expérience précieuse pour le développement professionnel. Les profils des personnes certifiées seront inclus dans une [base de données du CIF-OIT](#) qui sera mise à la disposition des organisations qui demandent des facilitateur·rices de l'APG pour mener un processus d'audit participatif sur le genre.

Les personnes certifiées auront accès à :

- Le matériel didactique du cours, les études de cas, les outils de formation et les ressources supplémentaires de référence.
- Un réseau international de facilitateur·rices certifié·es qui se soutiennent mutuellement dans la réalisation d'audits et l'identification d'opportunités professionnelles.
- Un accès préférentiel aux futures APG et aux références de l'OIT.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

Les candidat·es au programme de certification doivent suivre un processus d'apprentissage qui comprend deux éléments obligatoires :

APPRENTISSAGE À DISTANCE, QUI COUVRIRA LES CONTENUS SUIVANTS :

- Processus de réalisation d'audits participatifs sur le genre, révision des concepts et principes de base.
- Les multiples facettes de la discrimination dans le monde du travail.
- Les fondements des APG et le processus d'audit étape par étape.

Un service de tutorat accompagnera les participant·es tout au long du processus d'apprentissage et leur fournira des conseils et des connaissances via le forum virtuel, avec éventuellement des sessions techniques d'approfondissement à distance.

EXAMEN / TESTS DE COMPÉTENCE, COMPRENANT :

- Des tests partiels liés aux différentes phases de l'audit
- Un test final écrit
- Des exercices pratiques et des simulations

Au cours du processus de certification, une étude de cas, simulée ou réelle, sera utilisée, à travers laquelle des documents seront analysés, des situations d'inégalité (fictives ou réelles) susceptibles de se produire dans les organisations seront présentées, des entretiens et des ateliers participatifs virtuels seront organisés, dans le but d'évaluer la capacité des participant·es au cours à appliquer la méthodologie des audits participatifs sur le genre de l'OIT.

L'examen final sera basé sur des critères de performance spécifiques qui seront fournis aux participant·es pendant le déroulement du programme.

Qu'elles obtiennent ou non la certification, toutes les personnes qui participent au processus de certification recevront un certificat de participation et auront eu l'occasion d'apprendre de nouvelles techniques de formation et de renforcer leurs connaissances techniques.

VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION

Les personnes certifiées sont tenues de mettre en pratique leurs nouvelles compétences dans les cinq ans suivant la date de certification. Cela est essentiel pour garantir que les facilitateur-rices certifié-es maintiennent et développent leurs compétences au fil des ans. C'est également un moyen pour le CIF-OIT d'assurer le suivi, le contrôle et le maintien d'un mécanisme de retour d'information avec les personnes du réseau. Les facilitateur-rices certifié-es devront informer le CIF-OIT des audits qu'ils et elles ont réalisés et de fournir des détails sur leur propre rôle. Si possible, ils et elles devront fournir des détails sur la taille des organisations auditées. De plus amples détails sur les modalités de maintien de la certification seront communiqués aux personnes sélectionnées pour le programme.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CIF-OIT

- Fournir l'expertise technique nécessaire pendant les phases de formation à distance et d'examen.
- Gérer la liste des facilitateur-rices certifié-es, en collaboration avec le [Service Genre, Égalité et Diversité de l'OIT](#).
- Gérer le forum de la base de données.
- Tenir les personnes certifiées informées des nouvelles approches, des nouveaux produits et des nouvelles opportunités.

ENSEIGNEMENT ET FACILITATION DU COURS

La formation et la certification seront assurées par des expert-es en matière de genre, ayant une expérience dans l'application de la méthodologie APG de l'OIT, qui ont réalisé des audits et sont des formateur-rices expert-es qui ont également une expérience dans l'appui aux institutions nationales et internationales sur la manière d'intégrer la perspective de genre dans les organisations.

Langue : français

Coût : 1 860 €

Le coût comprend :

- Les frais d'inscription et l'accès à [l'eCampus](#), la plateforme d'apprentissage en ligne du CIF-OIT.
- Le matériel didactique, les études de cas et les ressources pour les simulations.
- La préparation, la mise en œuvre et l'évaluation du cours.
- La certification, l'accès à la base de données du CIF-OIT et la gestion de sa validité.

CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises en ligne via le site web : <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9718007/fr>

Il est possible d'obtenir des bourses couvrant une partie des frais de participation. Veuillez indiquer votre demande dans le formulaire d'inscription. Les bourses partielles sont destinées aux mandants de l'OIT et aux participants provenant des [pays DAC](#).

Si vous disposez d'un organisme de financement, veuillez joindre la lettre de soutien de l'institution qui vous parraine au formulaire.

Les participant-es doivent s'assurer du paiement des frais d'inscription avant le début du cours.

Date limite de dépôt des candidatures : **25 août 2025**

En tant qu'organisation dédiée aux droits humains fondamentaux et à la justice sociale, l'OIT joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux visant à promouvoir l'égalité de genre. Conformément à cette orientation de l'OIT, les hommes sont particulièrement bienvenus dans ce programme de certification.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Normes internationales du travail, droits au
travail et égalité des genres (ILSGEN)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

ilsgen@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9718007